



## TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

---

### Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2025)

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 17,8 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,39 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,79 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81,38 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 118,19 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 120,78 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:  
7,63 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,41 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,92 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,5 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,66 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,78 €

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 19,07 €

Avec frais postaux : 21,66 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,39 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10,22 €

## Renouvellement/ subrogation/ antériorité

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA   | INPI | BODACC | Tarif (TTC) |
|---------------------------|-------------------------|-------|------|--------|-------------|
| 8,5 €                     | 0 €                     | 1,7 € | 0 €  | 0 €    | 10,2 €      |

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,79 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 24,17 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 26,76 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 6,38 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 8,98 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 11,48 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 14,08 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 30,54 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 33,13 €

## Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales ( judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 24.21 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 85.21 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124.61 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.79 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22.95 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 61.08 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 11,5 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 39,41 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 42 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,92 €

Avec frais postaux : 4,51 €

- Crédit bail en matière mobilière

- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,39 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10,22 €

Mention en marge : 7,72 €